



Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'Aquilon

Volume 40 numéro 36
26 septembre 2025

Envoi de publication – enregistrement n° 10338 C.P. 456 Yellowknife NT X1A 2N4

VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

Briser le silence



(PHOTO CRISTIANO PEREIRA)

À LIRE PAGE 3

(PHOTO ISTOCK/INNA KOZHINA)

ENVIRONNEMENT

Quand
l'écoanxiété
gagne les esprits
du Nord

À LIRE EN PAGE 5



RÉCONCILIATION



(PHOTO NELLY GUIDICI)

Réparer le passé dans le Nord

À LIRE EN PAGE 8



L'Aquilon

www.mediastenois.ca
contact@mediastenois.ca
5016 48^e Rue, C.P. 456,
Yellowknife, NT, X1A 2N4
(867) 766 - 5172

Direction :	Nicolas Servel	Journalistes :	Cristiano Pereira	Annonces publicitaires et publiereportages : marketing@mediastenois.ca Représentation territoriale GTNO : North Creative advertising@northagency.ca
Responsable éditoriale :	Cécile Antoine-Meyzonnade		Nelly Guidici	
Maquette :	Patrick Bazinet	Activités culturelles :	Élodie Roy	

Journal hebdomadaire publié le vendredi depuis 1986, *L'Aquilon* est la propriété de Médias ténois subventionnés par Patrimoine canadien. Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur.e et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.e. La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abrégé tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre de Réseau.Presse et applique la graphie rectifiée. N° ISSN 0834-1443



PARTENAIRES DE L'ARCTIQUE



L'ÉDITORIAL

Cécile Antoine-Meyzonnade, Responsable éditoriale

ÉCOUTEZ L'ÉDITO

Refuser de stagner

30 septembre, Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Une date à marquer d'une pierre blanche pour se rappeler et honorer celles et ceux, ces filles et ces fils, ces sœurs et ces frères, enlevé.e.s à leur famille pour être envoyé.e.s dans des pensionnats. Qu'ils n'aient jamais pu retrouver les leurs ou qu'ils soient aujourd'hui appelés « survivants », ces enfants et leur histoire ne doivent plus jamais être ignorés. Et pas seulement un jour dans l'année. La réconciliation, tout comme les droits entre les êtres humains, l'égalité des sexes ou la reconnaissance d'un État, ne doit pas être une action ponctuelle, guidée par une pulsion instantanée et vite oubliée. Des efforts continuels doivent être mis en place. Les institutions doivent s'engager et tenir parole, les citoyens doivent prendre conscience des horreurs commises.

La vérité est qu'on ne réconcilie pas une société avec des demi-mesures ni des reculs financiers. Sans un engagement ferme dans l'éducation, la justice, la revitalisation des langues

et l'avenir des jeunes, la réconciliation restera un slogan creux. Dix ans après la publication du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation, le temps n'est plus aux bilans mitigés, mais aux choix courageux.

Remonter le temps et transformer le passé est malheureusement impossible, mais on a le pouvoir de changer la simple volonté de réparation en véritables actes. Il faut continuer – ou commencer pour certain.e.s – à

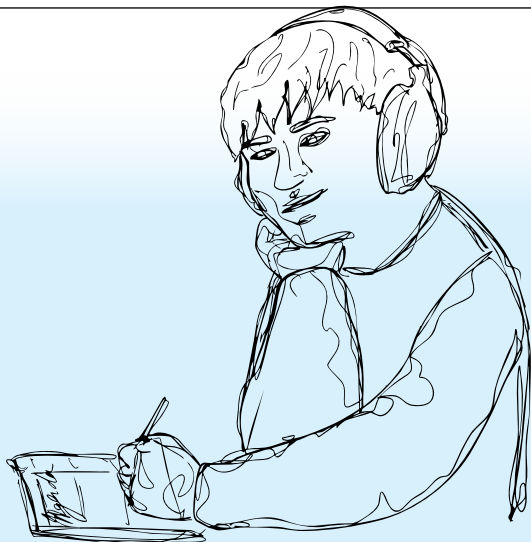
bâtir un avenir fondé sur le respect et la compréhension mutuelle. Prendre conscience et agir n'annulera jamais les blessures engendrées, mais la cicatrisation sera avec certitude moins douloureuse.



LE PACTE DE L'EAU

ÉCOUTEZ TOUS LES ÉPISODES





L'Agenda d'Élodie

ÉCOUTEZ L'AGENDA

Cinéparc

27 SEPTEMBRE 2025
Le Western arctic moving pictures (Wamp) et la Ville de Yellowknife organisent un **cinéparc double à côté du Multiplex**. Ils diffusent *Hocus Pocus* et *Ghostbusters* pour souligner l'arrivée du mois d'octobre. Les portes ouvrent à 19 h et les projections commencent vers 20 h, au crépuscule. Les spectateurs peuvent venir en voiture (30 \$) ou à pied (15 \$) avec un espace réservé pour chacun. Les enfants de 12 ans et moins, accompagnés d'un adulte, entrent gratuitement. Une occasion idéale pour profiter d'un film sous les étoiles tout en partageant une expérience communautaire.

Barbecue communautaire

27 SEPTEMBRE 2025
La Foster family coalition des TNO invite la communauté à un barbecue au parc Somba K'e de 13 h à 16 h pour marquer le mois de Sensibilisation au trouble du spectre de l'alcoolisation foetale (SAF). **L'évènement souligne le thème « Chacun joue un rôle : Passer à l'action! »**, rappelant que chaque geste compte pour bâtir une société inclusive et informée. Outre le sujet en lui-même, les participant.e.s pourront en apprendre davantage sur les différentes façons de soutenir les personnes touchées ou de sensibiliser autour de la grossesse sans alcool. Cette soirée vise aussi à encourager des conversations importantes et à renforcer les liens entre les résident.e.s. Activité gratuite et ouverte à tout le monde.

Cours de yoga restauratif

28 SEPTEMBRE 2025
Collective soul space propose une **séance de yoga restauratif animée par Christine, enseignante certifiée**, le dimanche 28 septembre de 19 h à 21 h. Cette pratique douce vise à détendre profondément le corps et l'esprit en activant le système nerveux parasympathique. Les participants utilisent des accessoires comme des coussins, des blocs et des couvertures pour créer un nid confortable et maintenir des postures immobiles, favorisant un relâchement total. Aucune expérience préalable n'est requise. L'activité est ouverte à tous les niveaux. Le cout est de 30 \$, avec préinscription obligatoire par courriel.

Collaborateurs de cette semaine
Oscar Aguirre, Denis Lord,
Juliana Orthlieb

« Reprenons la nuit » : une marche pour briser le silence



« Briser le silence » : dans les rues de Yellowknife, les femmes rappellent que taire la violence, c'est la laisser perdurer. (Photo Cristiano Pereira)

Un message clair scandé par les marcheurs : le consentement n'est pas négociable. (Photo Cristiano Pereira)

À travers chants, témoignages et slogans, la marche **Take back the night** a réuni des voix déterminées contre les violences sexuelles et sexistes. Survivantes, militantes et leadeurs autochtones ont rappelé que le silence ne protège personne.

Cristiano Pereira
IJL – Réseau.Presse – L'Aquilon

À Yellowknife, le 18 septembre, une centaine de personnes se sont réunies au parc SombaK'e pour participer à la marche **Take back the night** (Reprenons la nuit). Présente dans de nombreuses villes à travers le monde, cette mobilisation dénonce haut et fort les violences sexuelles et sexistes. Dans le Nord, l'urgence est criante : selon Statistique Canada, les femmes y courent un risque neuf fois plus élevé d'être victimes de violence sexuelle que la moyenne nationale.

Portés par le rythme du tambour et les premiers témoignages, les participant.e.s se sont ensuite élancé.e.s dans le centre-ville. Pancartes à la main, la cohorte a scandé « No more violence » (« Plus de violence »), « Women united will never be defeated » (« Unies, les femmes ne seront jamais vaincues ») ou encore « No means no » (« Non, c'est non »). Dans la foule, on reconnaissait le maire Ben Hendrickson et le député de Range Lake, Kieron Testart. Aucun autre député n'a participé à la marche, y compris parmi celles et ceux souvent associés aux idéaux progressistes.

Rompre le silence

Membre du conseil d'administration de la Yellowknife Women's society, Jennifer Franki-Smith a pris la parole avec courage. « Je me tiens ici comme femme autochtone, comme mère de deux filles et comme survivante de violence conju-

gale. » Sa voix tremblait, mais son message était limpide : la honte doit cesser, le silence doit être brisé. Elle a raconté comment, après des années de retours incessants auprès de son agresseur, c'est un policier qui lui a dit en face : « Il va te tuer. » C'est ce regard, confie-t-elle, qui lui a donné la force de partir.

La peur dès l'enfance

Rami Kaur, de la YWCA NWT (Young women's christian association Northwest Territories), a, elle aussi, pris le micro. Elle a parlé d'un tout

autre lieu, mais d'une peur universelle : enfant, dans un village d'Inde, ses grands-parents lui interdisaient de sortir après la tombée de la nuit. Installée au Canada, la crainte ne l'a pas quittée : « En rentrant tard de mon travail, je serrais le téléphone dans ma main, prête à composer le 911. » Cette peur, dit-elle, reste d'actualité pour de nombreuses jeunes femmes à Yellowknife. Elle a ajouté une réflexion rarement entendue dans ce type d'évènement : « Le racisme façonne aussi la manière dont la société écoute, ou pas, les femmes. Trop souvent, la douleur des femmes autoch-

tones, noires ou racisées est minimisée. »

La violence marque à vie

Ancienne présidente de Pauktuutit Inuit women of Canada, Gerri Sharpe a livré un témoignage qui a glacé l'assistance. Elle a raconté les coups reçus de son père, « des bleus imprimés sur le visage, des tympanes percés », et les nuits passées à ne pas bouger pour éviter que le lit grince. Quarante ans après, dit-elle, ces souvenirs ressurgissent dès qu'elle entend des cris. Mais Gerri Sharpe n'a pas seulement parlé de sa souffrance, elle a lancé un appel : « Nous avons besoin de nos hommes. Pas pour les accuser, mais pour qu'ils deviennent des modèles. La violence doit cesser, et les hommes doivent être partie prenante du changement. »

Une lutte communautaire

Enfin, la cheffe de Behchokò, Rabesca Zoe, a replacé la discussion dans un cadre plus large : logement, drogues, violence latérale. Elle a évoqué des familles entassées dans des maisons infestées de punaises, des jeunes femmes brisées par la consommation. « Dans ma communauté, nous avons plus de cent personnes sur liste d'attente pour un logement d'une chambre. » Face à cette réalité, elle s'est engagée à agir : « Je ne me tairai pas. Il n'y a pas d'avenir si nous n'arrêtons pas ça maintenant. »



Une pancarte qui dénonce les stéréotypes et exige un changement de culture : « Enseigner le respect, pas la culpabilité des victimes » (Photo Cristiano Pereira)

Le « Nest » reste vide : Yellowknife refuse d'aider à payer une borne d'incendie

Un refus net malgré l'urgence. Le conseil municipal a rejeté la demande de Borealis d'aide financière pour une borne d'incendie, laissant l'immeuble The Nest fermé et 72 unités hors marché.

Cristiano Pereira
IJL – Réseau.Presse – L'Aquilon

Soixante-douze logements prêts, mais portes closes. Lundi soir, le conseil municipal de Yellowknife a rejeté à l'unanimité la demande de Borealis Development d'obtenir une contribution publique pour installer une borne d'incendie en chambre (hydrant vault) exigée avant toute occupation de l'immeuble The Nest. Les élus invoquent l'équité envers les autres promoteurs et le respect des règles en vigueur. Au micro, devant les membres du Conseil, l'avocat de Borealis, Scott Parker, a rappelé l'enjeu : sans solution, l'immeuble (l'ancienne tour Bellanca conver-

tie en 72 appartements) restera vide alors que les couts courent. Il a décrit l'hydrant vault comme « une infrastructure partagée » dont bénéficierait l'ensemble des immeubles voisins, plaidant pour un partage des couts avec la Ville. L'entreprise Borealis, a-t-il dit, ne peut plus aller chercher de financement et le temps presse, rappelant que l'option technique de rechange proposée par l'équipe avait été refusée après examen.

Borealis réclame un partage

Le différend porte sur l'interprétation du Code national du bâtiment et des règle-



À Yellowknife, l'immeuble The Nest reste inoccupé (Photo Cristiano Pereira)

ments municipaux. Borealis soutenait que certaines obligations ne s'appliquaient pas à un bâtiment existant. Mais les services de la Ville ont rappelé qu'un changement d'usage – de bureaux à logements – déclenche automatiquement les normes actuelles, dont l'installation d'une borne d'incendie à moins de 45 mètres pour permettre l'attaque des pompiers. Les services municipaux ont précisé que cette exigence avait été signalée dès la délivrance du permis de construction.

Borealis dit avoir appris formellement cette condition début 2024 et obtenu un devis « substantiel » (le promoteur a évoqué jusqu'à 750 000 \$) avant de travailler des mois à une solution alternative (mur d'hydrant, analyses de pression et de pertes de charge) finalement refusée par la Ville.

Un cout exorbitant

Les élus, eux, ont recentré le débat : pas question d'accorder un « chèque blanc » à un promoteur privé pour un élément de sécurité normalement à sa charge. « Je ne peux pas, en bonne conscience, affecter l'argent des contribuables à une exigence connue du déve-

loppement », a dit le maire Ben Hendrickson, tout en reconnaissant que ce dossier expose un angle mort : les règles actuelles sont « pensées pour du neuf, pas pour la requalification », et il faudra revoir la façon de financer les biens publics (bornes, éclairage) en centre-ville.

Les élus défendent l'équité

Plusieurs conseillers ont partagé cette position. Certains ont rappelé que d'autres projets avaient absorbé ce type de couts sans aide publique. D'autres ont insisté sur l'importance de clarifier très tôt les exigences techniques afin d'éviter ce genre d'impasse en fin de projet. Le vote de refus a été unanime.

En novembre dernier, Médias ténois avait déjà consacré un article au projet The Nest, alors que des promoteurs dénonçaient l'inaction de l'ancien gouvernement territorial en matière de logement abordable. Ils soulignaient qu'en laissant s'accumuler les obstacles réglementaires et financiers, les autorités freinaient la mise en marché d'unités pourtant prêtes à accueillir des locataires.



L'avocat Scott Parker, représentant Borealis Development, défend la demande de soutien financier devant le conseil municipal de Yellowknife, lundi soir. (Capture d'écran)



AVIS PUBLIC

INVITATION À SOUMETTRE DES COMMENTAIRES SUR LE REMPLACEMENT DU PONT DEHK'E (PONT DU CHENAL FRANK)

Le Programme de protection de la navigation de Transports Canada administre la Loi sur les eaux navigables canadiennes

Conformément aux dispositions de la Loi sur les eaux navigables canadiennes, Benjamin Bey donne avis, par la présente, qu'une demande a été déposée auprès de la ministre des Transports pour les ouvrages suivants.

Numéro au registre de projet en	Numéro de dossier du Programme de protection de la navigation	Description du projet (Veuillez décrire le type de travail, l'activité et l'état des travaux, par exemple : quai, barrage, etc.)	Emplacement de l'ouvrage (Veuillez inclure le nom de la voie navigable, les coordonnées géographiques, le numéro de lot, s'il y a lieu, etc.)
13351	2025-615084	Remplacement du pont, installation d'un pont temporaire et de bernes, compensation pour le poisson et son habitat et protection contre l'érosion	Chenal Frank, 62° 47' 3.62" N, 115° 56' 47.50" O

Comment envoyer des commentaires :

Les commentaires sur la portée potentielle de cet ouvrage doivent être reçus dans les 30 jours suivant cette publication.

Nous vous invitons à soumettre vos commentaires en ligne sur le site de Recherche de projet en commun à l'adresse suivante : [Recherche de projet en commun](https://recherche-projet-commun.canada.ca/) (<https://recherche-projet-commun.canada.ca/>). Pour ce faire, entrez le numéro de référence indiqué ci-dessus dans la boîte de recherche et suivez les instructions. Les commentaires peuvent également être envoyés par la poste ou par courriel à l'adresse suivante :

Programme de protection de la navigation – Transports Canada
344, rue Edmonton Winnipeg MB R3C 0P6
Numéro de dossier du PPN : 2025-615084
TC.NPPNR-PPNRPN.TC@tc.gc.ca

Remarques

- Les commentaires ne seront pris en considération que s'ils sont écrits (voie électronique ou postale) et reçus avant la date limite. Le Programme de protection de la navigation de Transports Canada peut communiquer avec vous pour obtenir des renseignements supplémentaires sur vos commentaires.
- Transports Canada ne publie pas les commentaires soumis par l'intermédiaire du site de Recherche de projet en commun ou envoyés par la poste au Programme de protection de la navigation (voir [Recherche de Projet en Commun - Registre du programme de protection de la navigation](#)). Toutefois, les commentaires soumis en ligne ou par la poste sont considérés comme des documents publics. À ce titre, ils sont assujettis à la Loi sur la protection des renseignements personnels et à la Loi sur l'accès à l'information et sont accessibles au moyen de demandes d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels (AIPRP). Cela signifie que les renseignements que vous fournissez ne doivent pas contenir de renseignements confidentiels ou sensibles puisqu'ils pourraient être divulgués (voir [Présenter une demande d'accès à l'information ou à vos renseignements personnels](#)).

Affiché aux Territoires du Nord-Ouest le 24 septembre 2025.



Écoanxiété : quand l'angoisse climatique gagne le Nord

Des ressources supplémentaires sont nécessaires pour traiter l'écoanxiété, selon plusieurs intervenants ayant témoigné pour la mise au point du Plan d'action sur le changement climatique 2025-2029.

Denis Lord
IJL – Réseau.Presse – L'Aquilon

Peur chronique d'une catastrophe environnementale imminente. C'est la définition de l'écoanxiété véhiculée par la Commission de la santé mentale du Canada provenant de l'Association américaine de psychologie. Selon l'Association psychologique de l'Ontario, l'écoanxiété n'est pas une condition actuellement diagnostiquable. Cependant, on peut la caractériser par de la colère ou de la tristesse ressentie à cause de la perte d'espèces animales ou d'environnements. Elle occasionne des sensations d'impuissance, de désespoir et des troubles du sommeil.

Un impact sur la santé mentale

« Un des thèmes les plus constants dans la rétroaction des participants était l'impact des changements climatiques sur la santé mentale, peut-on lire dans le Plan d'action sur le changement climatique 2025-2029. Les participant.e.s ont

exhorté le gouvernement à fournir des ressources pour aider les gens [...] avec des solutions accessibles [...] Les services de santé doivent aussi s'aligner plus étroitement avec les pressions climatiques émergentes. » Ils et elles ont souligné que des infrastructures résilientes face aux changements climatiques pourraient jouer un rôle central dans la protection de la santé mentale et physique. Parmi les actions suggérées : rendre les purificateurs d'air plus accessibles, créer des espaces communautaires avec de l'air propre et des capacités de refroidissement pour aider les citoyens durant les feux de forêt et les vagues de chaleur.

Évoluer en parallèle des changements

Carl Jr Kodakin-Yakeleya, 32 ans, est depuis quelques semaines président du Conseil des jeunes sur les changements climatiques, consulté pour le Plan d'action 2025-2029. La nature et les médecines traditionnelles font partie

intégrante de sa vie. « J'ai vu beaucoup de choses que le climat a changées, souligne-t-il, citant comme exemples le bas niveau de l'eau, des changements du paysage, la raréfaction des bleuets. Je vois beaucoup d'écoanxiété chez les gens qui ont à peu près mon âge. Ils ne connaissent peut-être pas le mot, mais ils ont des préoccupations à propos de la nature. » Pour s'adapter aux changements climatiques, la population du Nord, particulièrement touchée, a selon lui besoin de choses comme des routes quatre saisons, mais elle doit aussi changer plus généralement d'attitude. « Nous devons prendre conscience de comment nous pouvons grandir avec ça [...] comment nous devons nous adapter. [...] Il y avait un buisson de petits fruits là et il est parti. [...] Nous devons l'accepter, mais ça ne veut pas dire qu'il a complètement disparu. Nous sommes encore en connexion avec la nature. Si elle change, il faut se défaire de nos anciens schémas, sinon nous allons ressentir plus d'anxiété. » Selon le président, les médecines traditionnelles sont aussi une piste de solution.

Un atelier en préparation ?

Le directeur général du Réseau Santé TNO, Christian Hirwa, relève que l'écoanxiété est de plus en plus présente dans les discours, et pas seulement dans son domaine. « On en entend parler un peu partout dans les différents services de la Fédération franco-ténoise. C'est sûr que ça vient nous interpeler. On envisage d'ailleurs un atelier pour aider les jeunes ou les familles [...] à trouver l'expertise requise afin de développer quelque chose. Idéalement, on serait capable d'offrir, au moins un début de solution, [...] cette année. » Tout en précisant qu'il n'est pas un expert, Christian Hirwa pense qu'il faut montrer aux personnes souffrant d'écoanxiété l'impact qu'elles peuvent avoir par l'implication ou le bénévolat. La mobilisation est effectivement une voie de thérapie préconisée par plusieurs intervenants, notamment la Commission de la santé mentale du Canada ou le dialogue et le recours aux ressources en santé mentale. Médias Ténos a sollicité sans succès les commentaires de diverses commissions scolaires ténos.



Pour Carl Jr Kodakin-Yakeleya, l'acceptation de la réalité des changements climatiques et des structures adaptées aide à lutter contre l'écoanxiété. (Courtoisie Spectacular NWT)



**COMMISSION
DES DROITS DE LA PERSONNE
DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST**

Les droits de la personne sont à la base de la réconciliation.

Connaître la vérité sur notre histoire commune est important pour la réconciliation. Nous avons besoin de compréhension. Nous avons besoin de compassion. Nous avons besoin d'empathie. Nous devons reconnaître le tort causé à des générations de voisins, de collègues et de membres de nos familles. Nous devons tirer les leçons du passé afin de pouvoir trouver tous ensemble un moyen d'aller de l'avant.

Nous nous engageons à travailler de concert avec les gouvernements, les groupes et les personnes autochtones afin de bâtir un avenir meilleur pour tous les résidents des TNO.

Sans vérité, justice et guérison, il ne peut y avoir de véritable réconciliation. La réconciliation (...) consiste à ouvrir de nouvelles voies de guérison basées sur la vérité et la justice.

Résumé de la CVR

droitsdelapersonnetno.ca

Quarante ans d'histoires et de culture : l'AFCY fête son anniversaire à l'Explorer

L'Association franco-culturelle de Yellowknife, fondée en 1985, célèbre ses 40 ans comme pilier de la francophonie ténioise. Malgré les défis, elle demeure essentielle. Le 4 octobre, un concert d'Yves Lambert à l'Explorer Hotel marquera cet anniversaire, gage d'un avenir culturel prometteur.

Élodie Roy

Depuis sa création officielle le 18 septembre 1985, l'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY) s'impose comme l'ambassadrice de la culture francophone au sein de la capitale ténioise. « C'est l'outil que

la communauté s'est donné pour avoir une vie culturelle en français », rappelle son directeur général, Maxime Joly. Son mandat : promouvoir, soutenir et encourager le développement de la communauté fran-



Un évènement de montgolfière organisé principalement par l'AFCY pour célébrer le 25^e de l'Association franco-culturelle de Yellowknife. Ici, on voit un groupe de participants danser au parc Somba k'e. (Archives Médias téniois/L'Aquilon)

cophone ainsi que des arts et de la culture, dans une perspective durable.

Origines

Les origines de l'AFCY remontent à 1978. À cette date, l'Association culturelle franco-ténioise (ACFT) naît du désir de capter Radio-Canada et d'offrir un espace en français dans le Nord. « À l'époque, c'était presque un acte de survie culturelle », souligne Jean Leduc, membre fondateur, d'après les informations du [site de l'association](#). Rapidement, l'ACFT étend ses activités à tout le territoire. Pour répondre aux besoins particuliers de Yellowknife, des membres créent une nouvelle entité : l'AFCY, incorporée en 1985. L'ACFT deviendra plus tard la Fédération franco-ténioise, tandis que l'AFCY concentre ses efforts sur les activités culturelles locales. Dès la fin des années 1980, elle participe à des initiatives majeures : création de l'École Allain-St-Cyr, formation d'un comité de parents francophones, spectacles variés, et même un comptoir de prêts de livres, disques et cassettes.

Accomplissements

Au fil du temps, l'AFCY multiplie les projets innovants. En 2001, elle lance CIVR Radio Taïga, seule radio communautaire francophone des Territoires du Nord-Ouest, désormais englobée dans Médias téniois. Même les défis – financement limité, pandémie, roulement de personnel – n'ont pas freiné son élan. « On a connu des moments difficiles, mais, chaque fois, la communauté s'est retrouvée les manches », insiste Maxime Joly. En 2020, au cœur d'une période tendue, plus de 130 membres ont répondu à un sondage communautaire, prouvant, selon le directeur, « l'attachement indéfectible des gens à leur association culturelle ».

Célébrer ensemble, le 4 octobre

Pour marquer son 40^e anniversaire, l'AFCY convie le public à une grande célébration le samedi 4 octobre à l'Explorer Hotel. « Quarante ans, ça se fête ! », lance Maxime Joly avec enthousiasme. On veut que tout le monde sente qu'il fait partie de cette histoire. » Dès 18 h, un buffet chaud et froid (150 portions, bar payant) lancera la soirée. À 19 h 30, le légendaire Yves Lambert en quatuor offrira « un voyage musical de La Bottine souriante à aujourd'hui », promet l'AFCY. Danse, surprises et ambiance festive prolongeront la soirée. À noter que les mineurs ne sont admis que jusqu'à 22 h.

Au-delà de la fête, l'AFCY prépare aussi une exposition photo et un livret commémoratif retraçant ses quatre décennies. Maxime Joly conclut : « Cet anniversaire est la preuve que la francophonie ténioise est résiliente et qu'elle a encore de belles pages à écrire. Nous voulons que la prochaine génération prenne le relai et continue à faire rayonner la culture francophone à Yellowknife. »

Médias téniois est partenaire de l'évènement.

AFCY
ASSOCIATION FRANCO-CULTURELLE DE YELLOWKNIFE

40^E

★ DE L'AFCY ★

SOIRÉE ANNIVERSAIRE

CONCERT & BUFFET

Yves Lambert

4 octobre 2025
Explorer Hotel, Yellowknife

★ Mineurs bienvenus jusqu'à 22h00 ★

Billeterie

Canada



LA FÉDÉRATION FRANCO-TÉNOISE

Collège NORDIQUE

AIR CANADA



Médias téniois



CDEINO



UNIVERS

PROMOTIONS JAUNE

PIDO

Plongez dans l'histoire de la pêche au Grand lac des Esclaves

Photos, vidéos, filets, leurres et même un vieux bateau... Avec une densité qui devrait vous appâter, l'exposition *Poissons à vendre : l'histoire de la pêche commerciale sur le Grand lac des Esclaves* ouvre ses portes le 28 septembre au Centre du Patrimoine septentrional Prince-de-Galles.

Denis Lord
IJL – Réseau.Presse – L'Aquilon

« Je pense que les gens seront surpris de ce qu'on a découvert, dit la conservatrice des collections communautaires du Centre du Patrimoine, Fran Hurcomb. Personne ne sait grand-chose sur l'histoire du Grand lac des Esclaves. C'est passé sous le radar. L'histoire est intéressante et je pense que notre expo la présente bien. Les concepteurs ont fait un travail merveilleux. Il y en a pour tout le monde, même les enfants vont aimer ça. »

Auteure de plusieurs livres sur le Nord, M^{me} Hurcomb a publié *Chasing Fish* à Old Town Press en 2022, [une œuvre qui inspire considérablement la présente exposition](#). Elle a consacré huit ans de recherche pour l'écriture du livre et il en a fallu deux de plus à quatre personnes pour monter l'exposition.

Retour sur l'essor de la pêche

L'essentiel de l'exposition est consacré à l'essor de la pêche commerciale durant la Seconde Guerre mondiale. « Une grande partie de notre production de viande allait outre-mer pour nourrir les troupes, explique Fran Hurcomb, et les gens ont commencé à manger plus de poisson. C'était surtout du poisson de l'océan, mais ensuite, les compagnies ont réalisé quel grand lac il y avait ici [...] qu'on pourrait exporter son poisson, principalement aux marchés kasher de New York City, Detroit et Chicago. Des gens, des compagnies de Vancouver, de Toronto, d'Edmonton, demandaient la permission de venir pêcher au Grand lac des Esclaves. Le gouvernement a envoyé une équipe de biologistes pour évaluer si on pouvait faire de la pêche à long terme. Ils ont dit qu'il y avait de grandes ressources. Et ça a commencé. »

Tissu social

L'avènement des pêcheries commerciales a un impact sur le tissu social des Territoires du Nord-Ouest, selon la conservatrice, particulièrement à Hay River, qui en est devenue la plaque tournante. En 1948, une route a été construite en alternative à la navigation sur la rivière des Esclaves.

« Les pêcheurs, la plupart des Métis, venaient du Nord du Manitoba, de Sas-



Pêcheurs sur le Grand lac des Esclaves, vers 1946. (Courtoisie Eric Kettlewel, Archives TNO)



Fran Hurcomb et son livre qui a inspiré l'exposition.
(Photo Cristiano Pereira)

katchewan et de l'Alberta, rapporte Fran Hurcomb. Ils avaient pêché chez eux durant des générations, mais c'était trop dur. Ils étaient ambitieux, ils voulaient faire leurs propres affaires, essayer quelque chose de nouveau et de plus payant. Des centaines sont venues, la plupart à Hay River, et beaucoup de familles y sont restées. »

Tout au long de cette période, il y a eu plus de pêcheuses que l'on croit généralement : « Nous l'avons souligné dans l'expo, d'autant plus qu'il y a plusieurs jeunes pêcheuses aujourd'hui, ce qui est vraiment bien. » On retrouve d'ailleurs à Prince-de-Galles la yole sur laquelle Susan Weaver a pêché 20 ans durant, venue du lac Winnipeg aux TNO par train dans les années 50. « C'est vraiment un trésor », s'enthousiasme la conservatrice.

L'ère autochtone

L'exposition témoigne aussi de l'importance de la pêche ancestrale autochtone et de celle qui a eu lieu durant la période de la traite des fourrures. « Sans poisson, tout le monde aurait été affamé dans les postes de traite et les missions et autre », observe Fran Hurcomb.

Poissons à vendre : l'histoire de la pêche commerciale sur le Grand lac des Esclaves est une exposition permanente conçue en partenariat avec le Centre du patrimoine de Hay River. Le vernissage aura lieu le 27 septembre à 16 h.

À partir du printemps 2026, une exposition mobile dans une cabane de pêcheur fera le tour des communautés du Grand lac des Esclaves pour se terminer à Hay River à l'automne suivant.

DEMANDE D'EXPRESSIONS D'INTÉRÊT

Évaluation du programme de sécurisation culturelle

Numéro de référence : 2025-0033 – RI

La Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (WSCC) des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut souhaite conclure un contrat de service avec un évaluateur autochtone pour effectuer une évaluation de son programme interne de sécurisation culturelle.

Nous aimerions entrer en contact avec des personnes ou des organismes qualifiés ayant la capacité de fournir un service d'évaluation.

Il s'agit uniquement d'une demande d'expression d'intérêt, et non d'une demande de propositions ou d'un appel d'offres, ni d'une autorisation d'exécuter un travail quelconque.

Les parties intéressées peuvent obtenir la trousse d'information complète en écrivant à la personne suivante :

Agente principale des achats et des contrats
Courriel : procurement@wscc.nt.ca

Veuillez soumettre votre réponse par courriel à la personne-ressource nommée dans la trousse d'information au plus tard **le mercredi 15 octobre 2025, à 14 h (HNR)**.

Du passé au présent, la réconciliation dans le Nord

ÉCOUTEZ ZONE ARCTIQUE

Le 30 septembre marque la journée nationale de la vérité et de la réconciliation au Canada. L'occasion de faire le point sur le processus de réconciliation dans le nord.

Nelly Guidici

Il y a dix ans, la Commission de vérité et réconciliation publiait un rapport final intitulé *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir*. 94 appels à l'action pour remédier aux séquelles laissées par le système des pensionnats et faire ainsi progresser le processus de réconciliation sont notamment listés.

La réconciliation concerne toute la société canadienne et les institutions du pays. Selon Adeline Webber, commissaire du Yukon depuis 2023 et membre de la Première Nation des Teslin Tlingit, la réconciliation est en bonne voie dans le territoire.

Même s'il reste du travail à accomplir, elle estime que le processus en cours au Yukon est non seulement important, mais aussi encourageant : « La réconciliation est sur la bonne voie, vous savez, comparée à ce que nous avons dans notre jeunesse ici au Yukon. Nous allons de l'avant parce que je pense qu'avec les



Nelly Guidici

Eva Ariak, commissaire du Nunavut, Gerald W. Kisoun, commissaire des TNO, Bill Webber et Adeline Webber, commissaire du Yukon, ont assisté à une cérémonie sur la réconciliation à Whitehorse le 20 juin 2025.

revendications territoriales, tout le monde est impliqué. »

À CHACUN SON PROCESSUS DE GUÉRISON

Cependant, il est important, selon M^{me} Webber, de reconnaître que les survivants des systèmes de pensionnats n'ont

pas tous souffert de la même façon et que le chemin de la guérison peut être plus long pour certaines personnes. « Chacun en est à un stade différent de son processus de guérison. Certains d'entre nous ont déjà bien avancé, d'autres viennent tout juste de commencer. Nous devons en être conscients et les aider », affirme celle qui a été élève du pensionnat Whitehorse Baptist Indian Mission School. Cet établissement a ouvert ses portes de 1947 à 1960.

Reconnaître le passé est fondamental, selon Eva Ariak, commissaire du Nunavut, mais regarder vers l'avenir est essentiel. « Il faut connaître et comprendre notre situation passée. Aujourd'hui, nous devons commencer à relever certains des défis auxquels ont été confrontées de nombreuses personnes qui ont vécu dans les pensionnats et ont subi des traitements injustes, comme les peuples de l'Arctique et bien d'autres encore. Il faut avoir une vision plus optimiste de l'avenir, car nous devons tourner la page et relever les défis », précise-t-elle.

Enfin, pour la gouverneure générale Mary Simon, originaire du Nunavik, le 30 septembre offre l'occasion de réfléchir ; mais c'est aussi une journée d'action durant laquelle les citoyens canadiens peuvent concrétiser la réconciliation dans leur vie quotidienne. Apprendre des erreurs du passé et construire des relations fondées sur le respect et la compréhension entre les peuples autochtones et non autochtones est l'une des façons de faire avancer la réconciliation à l'échelle locale.

DES RÉACTIONS AMBIVALENTES

Dans son rapport annuel pour 2024-2025, l'organisme Inuit Tapiriit Kanatami, qui représente les Inuits à l'échelle nationale, a rappelé que l'une des principales réalisations en matière de réconciliation au cours de la dernière année a été la présentation d'excuses, par le gouvernement du Canada, pour le massacre des chiens du Nunavik de 1950 au début des années 1960. À cette époque, le gouvernement fédéral cherchait à sédentariser les populations du Nunavik, et l'abattage des chiens a empêché les Inuits de se déplacer sur le territoire comme il se faisait dans le passé.

Formulées le 23 novembre 2024, ces excuses rappellent que « les actions et l'inaction du gouvernement du Canada ont perturbé le mode de vie des Inuits du Nunavik.

Cela comprenait l'abattage des chiens de traîneau, sans lesquels les Inuits ne pouvaient pas accéder à la terre et ne pouvaient pas retourner à leurs camps de chasse ou à leurs pièges. Cela a conduit à de grands bouleversements économiques, culturels et émotionnels qui se font encore sentir aujourd'hui. »

45 millions de dollars ont depuis été alloués pour aider les communautés inuites du Nunavik à mettre en œuvre des programmes pour la guérison et la revitalisation culturelle.

En revanche, pour l'Assemblée des Premières Nations, aucun appel à l'action n'a été mené à bien au cours de l'année 2024-2025. Dénonçant des progrès trop lents, Cindy Woodhouse Nepinak, Cheffe nationale, a souligné que des investissements fédéraux étaient nécessaires, pas des compressions budgétaires.

« Dans le cadre de ses décisions pour le budget, le gouvernement fédéral doit prendre des mesures pour promouvoir la réconciliation. Sinon, son engagement déclaré en faveur de la réconciliation restera lettre morte », a déclaré la Cheffe.

Si des progrès significatifs ont été accomplis dans les domaines du sport et des médias, peu de progrès ont été accomplis dans le système de justice, en éducation et auprès des jeunes. De plus, le financement global pour la revitalisation des langues reste insuffisant et a diminué depuis 2023-2024, peut-on lire dans le rapport de l'AFN sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des appels à l'action de la CVR, publié en septembre 2025.

Rappelant que les progrès sont minimes, M^{me} Woodhouse Nepinak pointe du doigt les restrictions budgétaires de 15 % sur trois ans, annoncées en juillet 2025 par le premier ministre Carney, qui menacent la mise en œuvre des appels à l'action.

Les programmes essentiels pour les Premières Nations sont déjà sous-financés, selon la Cheffe, et le gouvernement devrait prendre des engagements fermes pour aider les Premières Nations à ouvrir la voie à un avenir meilleur et à la prospérité pour tous.

NOMINATION À UN CONSEIL

Commission d'appel de l'assistance sociale

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) cherche des personnes engagées pour siéger à la Commission d'appel de l'assistance sociale pour un mandat de quatre ans.

La Commission constitue le dernier palier d'appel pour les demandeurs qui contestent une décision liée aux programmes d'Aide au revenu ou d'Aide au revenu pour les personnes âgées et les personnes handicapées. Elle peut confirmer, infirmer ou modifier une décision rendue au premier niveau d'appel par un Comité d'appel de l'assistance sociale.

Envoyez votre CV et une lettre d'intérêt à l'adresse Appeals_Office@gov.nt.ca

Date limite : 22 octobre 2025 à 17 h (HR)



Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Minorités linguistiques en Arctique : le Collège nordique passe à l'action

Collège nordique



*L'Assemblée générale du réseau de l'Université de l'Arctique
s'est tenue à Inari en Finlande du 6 au 9 juin 2025.*

Le Collège nordique joue un rôle déterminant dans la création d'un groupe de travail sur les langues en contexte minoritaire au sein du réseau international de l'Université de l'Arctique.

Nelly Guidici

C'est à l'occasion de l'Assemblée générale du 6 au 9 juin dernier à Inari en Finlande, que Patrick Arsenault, directeur du Collège nordique et Camilla Zoe-Chocolate, professeur de langue Tłı̨chǫ, ont pu présenter leur projet.

Selon eux, les langues fragiles et les cultures minoritaires doivent avoir leur place dans le dialogue international sur l'Arctique. La possible création d'un réseau thématique permettrait de réunir des chercheurs, des éducateurs et des communautés autochtones afin de promouvoir la collaboration, le partage des connaissances et la préservation des langues minoritaires en voie de disparition dans toute la région arctique. « Nous ne nous contentons pas d'être présents, nous passons à l'action, a-t-il déclaré. Nous voulons créer un espace où les institutions nordiques qui travaillent à la revitalisation linguistique et culturelle peuvent apprendre les unes des autres, collaborer et amplifier leur impact collectif. »

Pour M. Arsenault, la diversité linguistique est l'une des grandes richesses du Nord, mais elle est encore trop souvent absente des recherches et des discussions politiques sur l'Arctique. L'enjeu de l'apprentissage et de la transmission des langues en milieu minoritaire est un enjeu que le Collège nordique tient à cœur. « On est un collège en milieu minoritaire. On travaille beaucoup avec les peuples autochtones aussi. On enseigne des langues autochtones et on travaille avec les gouvernements autochtones pour la revitalisation des langues autochtones », rappelle-t-il.

La présence de deux représentants canadiens parlant chacun une langue en situation minoritaire était une façon de

montrer la diversité des langues dans l'arctique Canadien, mais aussi la complexité du contexte canadien. « Pour moi, c'était important qu'on y aille à deux, qu'on ait une représentante des communautés autochtones et un représentant de la francophonie parce qu'on voulait vraiment que notre proposition s'ouvre au plus de personnes possible, au plus de membres possible, au plus de contextes possible », pense-t-il.

LES LANGUES FRAGILES

Le terme de langue minoritaire, qui correspond davantage au contexte canadien, a cependant été délaissé au profit du terme fragile qui reflète davantage la neutralité, tout en englobant les défis auxquels les langues de l'Arctique doivent faire face.

En collaboration avec Daniel Chartier, titulaire de la chaire UArctic et professeur à l'Université du Québec à Montréal, le concept du réseau thématique a été affiné en proposant le terme « fragile » afin de mieux refléter les vulnérabilités et les forces communes des nombreuses langues nordiques.

Si plusieurs membres du réseau démontrent leur intérêt pour la création de ce nouveau réseau thématique, celui-ci pourrait être officiellement créé lors du prochain Congrès de UArctic qui aura lieu sur les îles Féroé du 26 au 29 mai 2026.

Il existe actuellement une soixantaine de groupes thématiques, mais aucun d'entre eux ne concerne les langues fragiles de l'Arctique circumpolaire.

ÉQUILIBREZ votre vie. VIVEZ pleinement.



Venez travailler avec nous!

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) offre des programmes et des services à plus de 44 000 résidents répartis dans 33 collectivités à travers les Territoires du Nord-Ouest. Pour remplir cette mission, nous avons besoin d'une équipe talentueuse et diversifiée d'employés dévoués et représentatifs du public que nous servons.

Faire carrière au GTNO, c'est saisir l'occasion d'avoir un métier qui a du sens, tout en bénéficiant d'un généreux salaire et d'avantages sociaux intéressants (retraite, congés payés, assurance-maladie).

Consultez le site www.travaillezaugtno.ca dès aujourd'hui. Découvrez les dernières offres d'emploi et rejoignez notre groupe de talents afin de recevoir des avis automatiques pour les postes qui vous intéressent.

www.travaillezaugtno.ca

Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest

LES AS DE L'INFO

L'Aquilon, 26 septembre 2025



Est-ce que la liberté d'expression est en danger aux États-Unis?

La semaine dernière, un très célèbre animateur de télévision américain a perdu son emploi après avoir critiqué le clan de Donald Trump. Ça pose de grandes questions sur ce qu'il est encore possible de dire aux États-Unis. On te raconte cette histoire qui implique même... Disney!

CAMILLE LOPEZ

Avant de commencer : c'est quoi, la liberté d'expression?

C'est le droit de s'exprimer sans avoir peur d'être puni. Au Canada par exemple, le gouvernement ne peut pas emprisonner quelqu'un à cause d'une critique ou d'une blague. Un gouvernement qui force quelqu'un à se taire fait ce qu'on appelle de la censure.

La blague de Jimmy

Jimmy Kimmel est un humoriste américain. Depuis 2003, il anime une émission qui porte son nom : Jimmy Kimmel Live! Plus d'un million de personnes l'écoutent tous les soirs, sur la chaîne ABC.

C'est ce qu'on appelle une émission de fin de soirée, un genre très populaire aux États-Unis. Ce type d'émission commence habituellement avec un résumé humoristique et critique de l'actualité.

Le 15 septembre, Jimmy Kimmel a parlé du sujet de l'heure : [l'assassinat de Charlie Kirk](#), un allié du président américain Donald Trump. L'animateur a lancé que le camp du président Trump exploite ce drame pour en tirer un avantage politique.

Deux jours plus tard, la chaîne ABC mettait fin à l'émission de Jimmy Kimmel à cause de ses propos.

Mais qu'est-ce qui s'est passé?

Aux États-Unis, une organisation surveille la télé, la radio et l'internet : la Commission fédérale des communications (FCC). Son patron, Brendan Carr, est un proche de Donald Trump.

Le 17 septembre, en entrevue, il a menacé Disney, qui possède ABC. Il a dit qu'il pouvait lui rendre la vie dure si la compagnie ne punissait pas Jimmy Kimmel.

Disney et ABC ont donc suspendu l'émission le jour même. Sur les réseaux sociaux, Donald Trump a célébré la nouvelle. Il a ajouté que deux autres émissions de fin

Photo J.W. Hendricks, Nurphoto/Agence France-Presse



Des manifestants ont protesté contre la décision de Disney, devant les studios de l'entreprise près de Los Angeles, en Californie.

de soirée, où les animateurs font des blagues sur le gouvernement américain, devraient aussi être retirées.

Un droit bafoué

La nouvelle de l'annulation de l'émission de Jimmy Kimmel a fait le tour du monde. Pourquoi? Ça a été perçu comme une atteinte grave à la liberté d'expression. Aux États-Unis, la liberté d'expression est un principe tellement important que c'est le premier élément de la Constitution américaine, la plus haute loi du pays!

Alors qu'un animateur soit rejeté parce qu'il a critiqué le président américain, ça a inquiété BEAUCOUP de gens. À Hollywood, plus de 400 vedettes, dont Selena Gomez et Olivia Rodrigo, ont signé une lettre dénonçant la suspension de l'émission de Jimmy Kimmel. Des milliers de gens ont aussi décidé d'annuler leur abonnement à Disney Plus pour protester.

Donald Trump a l'habitude de s'en prendre aux médias. En juillet, l'animateur d'une autre émission de fin de soirée, Stephen Colbert, a critiqué Trump. Trois jours plus tard, il a appris qu'il perdrait son poste en 2026. Le président américain

poursuit aussi le journal The New York Times, qu'il accuse d'avoir publié des mensonges à son sujet, pour 20 milliards de dollars.

Revirement de situation!

Lundi, on a appris que Jimmy Kimmel Live! reviendrait en ondes dès mardi soir. « Nous avons eu des discussions sérieuses avec Jimmy et nous avons décidé de remettre l'émission en ondes », a déclaré Disney. Quelques stations ont toutefois décidé de ne pas diffuser l'émission.

Le grand retour

À son retour à la télé, Jimmy Kimmel a ouvert son émission en parlant aux spectateurs pendant 15 minutes. Il a ri, pleuré, et surtout demandé la protection de la liberté d'expression aux États-Unis. « Cette émission n'est pas importante. Ce qui est important, c'est qu'on vit dans un pays qui nous permet d'avoir des émissions comme celle-ci », a déclaré l'animateur, mardi soir. Il a aussi remercié ses alliés (et même ses ennemis!) qui ont pris sa défense. « Ça prend du courage pour dénoncer l'administration Trump », a-t-il ajouté. À la blague, il a aussi donné les instructions pour se réabonner à la plateforme Disney Plus. Bon retour, M. Kimmel!

Et toi, penses-tu que les humoristes devraient avoir le droit de faire des blagues sur les politiciens?



LES AS DE L'INFO



L'histoire d'un garçon courageux et de ses 24 toutous

Grégoire a 9 ans, il adore les LEGO®, le hockey, le vélo... et ses 24 toutous! C'est un garçon très spécial : même s'il est atteint d'une grave maladie, il a écrit un livre, inspiré de son combat contre le cancer et de ses toutous favoris. Voici comment il a transformé une situation triste en espoir.

CLÉMENCE TESSIER, COLLABORATRICE

Une idée née à l'hôpital

Depuis un an, Grégoire se bat contre une leucémie. C'est un cancer qui attaque les cellules qui fabriquent le sang. Pour aller mieux, Grégoire doit recevoir des traitements très puissants et passer beaucoup de temps à l'hôpital. C'est là qu'il a rencontré Marie-Josée, une enseignante qui travaille avec les enfants malades.

Un jour, alors que Grégoire suivait un traitement difficile, il a raconté à Marie-Josée une histoire sortie tout droit de son imagination : et si une infirmière faisait tomber des gouttes de médicament sur ses toutous, et que ceux-ci prenaient vie?

Marie-Josée a noté chaque mot. C'était le début de ce qui allait devenir Les mystérieux toutous de Grégoire.

Le livre qui prend vie... comme les toutous!

Petit à petit, l'idée d'en faire un vrai livre a grandi. Un illustrateur professionnel a proposé de créer des images pour l'histoire. Mais comme c'était beaucoup de travail, il a demandé de l'aide à ses amis. Plusieurs illustrateurs ont accepté de dessiner un toutou chacun... parce que dessiner toute la collection de Grégoire, ça prend du temps!

Puis, après plusieurs mois de travail, le livre était enfin prêt. Les mystérieux toutous de Grégoire a été publié à l'été 2025.

Le beau geste de Grégoire

En publiant ce livre, Grégoire ne voulait pas seulement amuser les lecteurs. Il voulait aussi aider d'autres enfants malades. L'argent amassé avec les ventes du livre ira à la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants et l'organisme Leucan, qui aide à soutenir les enfants atteints du cancer et leur famille.

Son rêve? Que chaque enfant traité pour un cancer reçoive un exemplaire de son livre à son arrivée à l'hôpital.

Grégoire est présentement à Toronto pour un nouveau traitement. Il n'est pas seul : toute sa famille est avec lui. Ce traitement durera plusieurs mois, mais Grégoire continue de se battre avec courage. Toute l'équipe des As lui envoie de la force!

Un divan à Tunis : un voyage dans une société en reconstruction

Cette semaine, je vous invite à découvrir *Un divan à Tunis* – disponible sur la plateforme Prime Video –, une comédie tendre et pleine de justesse qui nous ouvre une fenêtre sur la Tunisie d'aujourd'hui. Grâce à ses personnages hauts en couleur, Manele Labidi signe un premier long métrage réussi, où les relations humaines et la quête d'identité occupent une place centrale.

Marion Perrin

Avec *Un divan à Tunis*, nommé au César du meilleur premier film en 2021, la réalisatrice franco-tunisienne Manele Labidi signe une entrée remarquable dans le monde du cinéma. Née à Paris dans une famille d'origine tunisienne, la cinéaste s'est d'abord tournée vers les sciences politiques et la finance avant de s'engager dans l'écriture de scénario, puis la réalisation. *Un divan à Tunis* est le premier long métrage de la réalisatrice, une comédie sociale pleine de finesse. Le film met en lumière la talentueuse Golshifteh Farahani, actrice franco-iranienne au parcours international. Elle y incarne Selma, jeune diplômée de psychanalyse, revenue s'ins-

taller à Tunis après des années passées en France.

Après avoir emménagé en France à l'âge de dix ans avec ses parents, cette trentenaire indépendante et solitaire décide de retourner sur sa terre natale. Son projet, ouvrir un cabinet sur le toit de la maison familiale dans une banlieue populaire de Tunis.

Armée de son divan de consultation, d'un portrait de Sigmund Freud et d'une volonté de fer, Selma se heurte très rapidement au choc des cultures : lourdeurs administratives, méfiance de ses patients et sujets tabous. Pourtant, les habitants franchissent peu à peu sa porte, et viennent confier leurs secrets considérés inavouables.

Un divan à Tunis aborde avec justesse la question de la prise de parole, dans une Tunisie en pleine reconstruction sociale après la révolution de 2011. La réalisatrice tunisienne propose un film plein d'espoir au cours duquel les habitants apprennent peu à peu, souvent avec maladresse, mais aussi avec curiosité, à se défaire de leurs habitudes de silence. *Un divan à Tunis* est aussi un film sur l'identité et l'ancrage : face à une famille bien installée en France qui lui conseille d'abdiquer et de revenir, Selma refuse de céder. Sa persévérance traduit une volonté de renouer avec ses racines et de pouvoir enfin s'identifier à ses pairs,

même au prix d'un parcours semé d'embûches. Manele Labidi choisit résolument l'humour comme langage universel. Un outil pour relier plutôt que diviser et pour aborder des sujets graves avec légèreté. À travers le personnage de Selma, la réalisatrice propose une analyse fine et nuancée de sa propre culture, entre respect des traditions et désir de modernité.



L'ESSOR DE LA MUSIQUE CLASSIQUE AU MODERNISME

Oscar Aguirre

40

La configuration théorique du contrepoint comme méthode d'écriture musicale naît et évolue en parallèle avec le chant grégorien, issu du plain-chant. Ce chant monodique, ou monophonique, s'est développé au Ve siècle, sous la gouvernance du pape Grégoire Ier. Dès ses origines et jusqu'à la fin du premier millénaire, les premiers modes musicaux étaient utilisés, mais le chant grégorien demeurait monodique (et l'est encore aujourd'hui dans certaines traditions ecclésiastiques). Ce chant, fondé sur une seule ligne mélodique, pouvait être interprété par un soliste, par l'assemblée des fidèles ou par un chœur. Lorsqu'il était chanté en groupe, la même mélodie pouvait être exécutée par deux ou trois voix – celles des jeunes et celles des adultes – en respectant les mêmes notes à des hauteurs différentes. Cette pratique était considérée comme l'harmonie parfaite, que nous appelons aujourd'hui la simultanéité des notes en octaves.

Bien qu'une forme de polyphonie ait probablement existé dès l'Antiquité, dans les chants collectifs, son apparition dans l'écriture musicale ne survient qu'avec le moine bénédictin Guido d'Arezzo, au début du deuxième millénaire. Celui-ci introduisit la position des six notes musicales sur une portée à quatre lignes, ce qui permit de noter des intervalles superposés. De cette innovation naquit le système du contrepoint, méthode d'analyse et d'organisation des sons visant à coordonner l'usage de plusieurs notes superposées dans une harmonie musicale. Dans ce contexte, l'usage des quintes fut privilégié, car elles étaient considérées comme les plus belles et les plus parfaites des harmonies. La quinte est un intervalle qui sépare deux notes de cinq degrés dans une gamme diatonique, soit trois tons et un demi-ton.

Le développement du contrepoint permit non seulement de penser la consonance entre deux notes, mais aussi celle de plusieurs lignes mélodiques superposées. L'objectif était d'éviter les dissonances, considérées dès le XVIe siècle comme une véritable menace pour l'équilibre sonore, en particulier lorsque la note si fut intégrée à la gamme diatonique.

Le plus grand maître de cette écriture chorale fut Giovanni Pierluigi da Palestrina, fortement influencé par le compositeur franco-flamand Josquin des Prez. Palestrina composa des œuvres pour plus de dix voix, dans lesquelles chaque ligne mélodique résonnait en parfaite consonance, sans dissonance, notamment lors des interprétations à la basilique Saint-Jean-de-Latran et à la basilique Sainte-Marie-Majeure de Rome.

Les œuvres présentées dans cette rubrique sont diffusées sur les ondes du CIVR
103,5 FM les mercredis à 21 h et jeudis à 19 h ainsi que sur mediastenois.ca.